

ASSEMBLEE DU 10 OCTOBRE 2016

- Appel** M. Gérard Beuchat, président, ouvre la séance à 20 h.15. 55 membres ont été convoqués, 32 membres sont présents, le quorum est atteint. M. Beuchat informe que dès lors les séances seront enregistrées et effacées lors de l'acceptation du procès-verbal.
- Nouveaux membres** 18 nouveaux membres ont été assermentés
- Procès-verbal** Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.
- Communications de la Municipalité**
- Le syndic salue l'assemblée et remercie la également la presse de sa présence.
 - Projet des parcelles 10-400 : la mise à l'enquête a été faite au mois de septembre et s'est terminée le 09.10.2016. Attente du rapport de la CAMAC. Un préavis sera établi pour savoir si la commune saisit l'opportunité d'acheter ou pas ces parcelles. Échéance au 31.12.2016. Validation du Conseil Général possibilité de discussions futures.
 - Ecoles : le 18.08.2016 : rendez-vous avec Mme Lyon en accord avec les communes du bas et du haut, une lettre a été signée pour la séparation de l'ASICoPe en deux entités différentes, à savoir un nouveau primaire-secondaire pour l'ensemble des communes du bas: Penthaz, Penthalmaz, Vufflens-la-Ville, Daillens, Lussery-Villars et Mex. Cette séparation se fera à l'horizon 2023-2025.
 - Péréquation : Mex est une commune riche. Décision du Grand Conseil. Nous devons contribuer un peu plus à la facture péréquative et sociale des autres communes. Ceci se fera en plusieurs étapes, 3 ou 4 ans.
 - Le PDCN vient d'être décidé par Mme De Quatro, on revient dans les communes dites vertes, ce qui est une bonne nouvelle pour Mex. Les surfaces à bâtir restantes et libres sont minimales. Informations données par le service du territoire.
 - Préavis 4/2014 : La famille Grünig avait fait la demande d'acquérir 76 m², bande au Nord de sa parcelle. Projet abandonné par la famille Grünig. Ces 76 m² restent invendus et propriété de la commune.

- Préavis 4/2015 : vannes de bouclages aux Esserts : Les travaux ont coûté : Fr. 74'000.- au lieu de Fr. 120'000.-.
- Déchetterie : travaux à bout touchant. Budget : Fr. 440'000.- + Fr. 38'300.- crédit d'études : total Fr. 478'300.-, reste 2 ou 3 factures en attente d'encaissement. A quelques centaine de francs prêts, nous sommes dans le budget. Bonne surprise, sachant que la terre qui a été évacuée était souillée. Déchetterie DCMI pour les produits spéciaux. Grosse facture, payée en partie par l'ancien locataire de ce terrain, d'où l'équilibre financier de la déchetterie.
- M. Berthoud : police. Concerne surtout la circulation et le parcage. Pas de plaintes au niveau de la circulation. Pour le parcage, le soir les gens se parquent un peu partout et librement. M. Berthoud craint de devoir sanctionner les gens mal parqués, macarons, disques de stationnement.
- Mme Marendaz : eau. Constatation : plus d'achat d'eau que de consommation, donc éventuellement fuites sur notre réseau. Contrôle par une entreprise spécialisée faisant un relevé pour contrôle à la fin du mois. Contrat pour 4 ans.
Concernant les transports publics direction Crissier ou Bussigny. A la fin de l'année : la ligne 56 desservira toujours la Vufflens et sa gare et sera doublée avec la ligne 91 qui se dirigera vers Bussigny et sa gare à une cadence un peu plus élevée qu'actuellement, 1 par heure. Taxibus pour les entredeux.
RC251 arrachage des graminées. Prévoir un aménagement plus simple, mais harmonieux.

M. Formica fait remarquer qu'il ne s'agit pas du réservoir de Mex, mais bien celui de Villars-Ste-Croix.

M. Pauli mentionne qu'il n'y aucune formation juridique pour les comptes de l'entente. Exploitation du réservoir des Esserts pour les communes de Mex - Villars-Ste-Croix - Vufflens-la-Ville. Entente formée d'un conseil administratif avec 6 personnes + 2 personnes pour chaque commune pour la commission de gestion.

**Comptes 2015
Entente (eau)**

M. Pauli lit le rapport de gestion des comptes de l'entente du 12 mai 2016

Comptes 2015 acceptés par :

Oui : 49 Non : 0 Abstention : 1

**Préavis 6/2016
Arrêté taux imposition**

M. Wyss : avant le 31.10 de chaque année la Municipalité après approbation du Conseil Général doit transmettre au canton l'arrêté du taux d'imposition. Proposition de la Municipalité de reconduire le taux à 61% pour les deux années à venir. Ces 6 dernières années, les rentrées sont restées à peu près stables. Si énorme différence avec les comptes de l'année prochaine, possibilité de revoir le taux d'imposition.

M. J.-P. Vaney lit le rapport de la commission du 13.09.2016

Préavis no 6/2016 accepté :

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0

**Préavis no 7/2016
Délégation de
Compétences
municipales**

M. Wyss : copié-collé de la délégation de compétences municipales, pas de modifications nécessaires.

M. Pahud lit de rapport de la commission du 05.10.2016

Préavis no 7/2016 accepté :

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0

**Préavis no 8/2016
Plafond d'endettement**

M. Wyss : préavis assez explicite. Compétence de la Municipalité et du Conseil Général de décider du plafond d'endettement pour l'ensemble de la législature, ceci en début de législature. C'est du ressort du CG de décider du plafond d'endettement. Acquisition des parcelles 10-400 du centre du village, construction de bâtiments sur ces parcelles et transformation de l'auberge communale : plafond de Fr. 20'000'000.-. Il est préférable de demander en début de législature le montant maximum du plafond.

M. Dominé lit le rapport de la commission du 04.10.2016

Préavis no 8/2016 accepté :

Oui : 44 Non : 0 Abstentions : 6

**Préavis no 9/2016
Modification des
Statuts AIEV**

Mme Marendaz : pas de grandes modifications. Quand on parle d'équivalents habitants, on tient compte également des employés qui travaillent sur le site Bobst, pour la commune cela représente 660 équivalents habitants plus les habitants de Mex, donc un total de 1'440 équivalents habitants pour l'épuration.

M. Métral lit le rapport de la commission du 09.09.2016

Préavis no 9/2016 accepté :

Oui : unanimité Non : 0 Abstention : 0

**Préavis 10/2016
Indemnités municipales**

M. Wyss : montant net + facteur forfait vacances + AVS = montant brut de vacation.
Montant brut : moins les charges. Arrondissement à une légère augmentation.

M. Roger Pauli lit le rapport de la commission du 03.10.2016

M. Girard fait quelques remarques sur le préavis no 10, mais demande de ne pas les mentionner au procès-verbal.

Préavis no 10/2016 accepté :

Oui : 49 Non : 0 Abstention : 1

**Election de la
commission gestion-
finances 2016-2021**

MM. Fernand DOMINE, Jean-Gaël PAHUD, Jean-Paul VANEY, Roland NEFF, Roger PAULI
Suppléante : Mme Lucette WALTHER

Sont élus à l'unanimité

**Election de la
Commission de recours
en matière d'impôts
communaux 2016-2021**

MM. Bernard FORMICA, Ludovic BLATTI, Alfred WYSS

Sont élus à l'unanimité

Election de la
Commission de salubrité
2016-2021

MM. Pierre-André BERTHOUD, Raymond MARELLI,
Roland NEFF

Sont élus à l'unanimité

Election complémentaire
scrutateur, bureau CG

Mme Sylvie ENGESTROM, scrutatrice suppléante

Est élue à l'unanimité

Propositions
individuelles et divers

M. J.-P. Vaney mentionne qu'il y avait une poste à Mex,
qui a fermé. Vufflens-la-Ville, poste fermée. La poste de
Villars-Ste-Croix va également fermer.

Nous devons aller chercher les recommandés et colis à
Bussigny-Gare, cela n'est pas admissible pour les jeunes
et les personnes âgées.

N'est-il pas possible que la Municipalité demande pour ne
pas fermer la poste de Villars-Ste-Croix ?

M. Wyss : nous ne pouvons pas faire grand-chose face au
géant jaune. La municipalité peut éventuellement faire un
courrier à la poste. Villars-Ste-Croix, s'est opposée
vivement à cette fermeture, mais elle n'a pas eu de
succès.

Eventuellement faire une collecte de signatures au sein
de Mex pour essayer de les convaincre. Attitude très
désagréable de la part de la poste.

Mme Lucette Walther, propose l'ancien petit magasin.

M. Wyss : question de personnel.

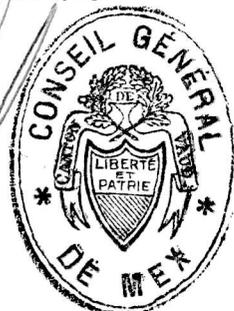
M. Girard : concernant Penthaz, la poste va être
transférée. Pourquoi pas dans le nouveau Denner ?

Mme Lucette Walther : la poste a approché la
Migrolino : Migros a refusé.

M. Wyss : approche de plusieurs communes pour trouver
une solution, mais rien de concret pour l'instant.

Séance levée à 21 h.45

Le Président



La Secrétaire

